



Numéro 236

Le journal de la section SUD Inetum de Solidaires Informatique

Août 2025

Nos réseaux



Sommaire

Négociations : La direction à la recherche de nouvelles économies sur notre dos !.....	1
MUTUELLE : L'intersyndicale (sans la CFDT) assigne Inetum.....	3
CSE Sud-Ouest : le délit d'entrave fait plier la direction.....	3
L'intersyndicale lance la plateforme : stopbudgetbayrou.- fr.....	4

RÉUNION EN LIGNE

Reprise en
septembre

Réunion en ligne sur

<https://meet.solidairesinformatique.org/sudinetum-reunion-en-ligne>

Négociations : La direction à la recherche de nouvelles économies sur notre dos !

À 6 mois de la fin de validité de l'accord télétravail, la direction a enfin décidé de rouvrir les séances de négociations.

Alors que les délais sont courts pour négocier un nouvel accord télétravail qui expire en décembre, la DRH nous a annoncé son nouveau plan : remettre à plat sans tabou l'ensemble des accords et usages acquis et ouvrir la discussion sur les sujets revendiqués par les organisations syndicales.

C'est évidemment sceptique que la délégation Solidaires Informatique a donc débuté la réunion paritaire du 9 juillet ! Car si nous sommes enthousiastes à l'idée d'entamer des discussions sur nos revendications portées en NAO sur la qualité de vie au travail, la retraite progressive ou le congé hormonal, nous nous attendions à un rééquilibrage sur des avantages acquis par ailleurs.

Mais point de rééquilibrage, c'est un nouveau hold-up que la direction propose avec, à la clé, des millions d'économie sur notre dos :

- Réduction de l'indemnité télétravail à 1 euro par jour plafonné à 10 euros par mois
- Réduction de la prise en charge des abonnements transport de 70 % à 50 %

L'augmentation modérée des tickets restaurant de 50 centimes proposée (soit 30 centimes de part employeur) ne fait pas le compte. L'ajout de mesurette, même si elles vont dans le bon sens, ne changera rien à cette négociation.

La CFDT, elle, a choisi dès le début de quitter la table des négociations, sans discussion préalable en intersyndicale qui aurait pu donner du sens à cette décision.

Solidaires Informatique avec les autres organisations syndicales ont décidé de continuer à porter la voix des salarié-es. Nous n'accepterons pas l'inacceptable mais le risque d'une décision unilatérale de l'employeur sur de nombreux sujets plane et fait peser le risque de mesures non négociées et sans contrepartie.

Nous regrettons donc cette attitude isolée de la CFDT, loin d'une intersyndicale forte, que nous défendons chaque fois dans l'intérêt de tous.

Suite en page 2

Solitaires Informatique pose ses conditions : Nous ne négocierons que sur la base d'un budget global en augmentation pour améliorer les conditions de travail et la rémunération des salariés !

Notre dernière réunion en ligne, ouverte à tous les salariés, a permis d'initier un cahier de revendications que nous avons finalisé avec nos adhérents dont voici les grandes lignes :

TÉLÉTRAVAIL

Solitaires Informatique revendique une indemnité à la hauteur des frais engagés :

- 1 à 4 jours de télétravail : 13 euros
- 5 à 8 jours de télétravail : 26 euros
- 9 à 12 jours de télétravail : 39 euros
- Au-delà de 12 jours : 52 euros

Solitaires Informatique demande l'élargissement de la prime d'installation à l'ensemble du matériel nécessaire à l'accomplissement du télétravail : mobilier, matériel informatique, consommable, ... et la possibilité de pouvoir acquérir dans ce cadre du matériel d'occasion dans un soucis financier et environnemental.

TRANSPORT

Si la direction **décide unilatéralement** de baisser la prise en charge des abonnements de transport en commun, Solitaires Informatique revendique :

- Que cette baisse soit conditionnée à la baisse effective de l'assujettissement à charges sociales
- Que cette baisse soit compensée financièrement par un autre dispositif
- Que cette décision soit accompagnée de mesures incitatives aux mobilités douces :
 - o Prime à l'achat de vélo électrique ou mécanique
 - o La possibilité de charger gratuitement batteries vélo et voitures électriques
 - o Augmentation du plafond des indemnités kilométriques vélo
 - o Prime au covoiturage
 - o Parking réservé au covoiturage

MATERNITÉ, PATERNITÉ, ADOPTION, MALADIE

Solitaires Informatique est favorable aux propositions de la direction visant à réduire les conditions d'ancienneté pour le maintien du salaire pour les congés maternité, adoption et paternité.

Nous rappelons nos revendications sur ces thématiques :

- Le maintien du salaire, l'absence de jours de carence et la subrogation des salaires sans condition d'ancienneté pour les arrêts maladies.
- La mise en place de 4 jours enfants malades rémunérés

RETRAITE PARTIEL SENIORS

La direction propose pour les salariés de plus de 62 ans et sur la base d'un temps partiel à 80% :

- la prise en charge par l'employeur des cotisations retraite sur base temps complet
- le calcul de l'indemnité de départ à la retraite sur base temps complet

Solitaires Informatique souhaite que le dispositif proposé soit adossé au dispositif retraite progressive afin de permettre un maintien du revenu.

CONGÉ HORMONAL

La direction propose 6 jours d'absence réservés aux seules salariées déclarées travailleuses handicapées.

Une mesure trop restrictive qui statistiquement devrait concerner de 0 à 1 salariée sur les 1800 femmes présentes dans l'UES.

Solitaires Informatique rappelle qu'il faut en moyenne 7 années pour effectuer un diagnostic d'endométriose avant de pouvoir initier une procédure de reconnaissance RQTH. Ce retard de prise en charge favorise l'aggravation des symptômes et une détérioration de la qualité de vie.

La proposition faite ne correspond donc ni aux besoins, ni à la réalité.

Solitaires Informatique revendique :

- 3 jours par an sans justificatif
- 6 jours par an sur avis médical
- 12 jours par an pour les salariés en situation de RQTH

Les négociations devraient reprendre au mois de septembre, c'est collectivement et non de façon isolé que nous pourrions peser dans ces négociations !



MUTUELLE : L'intersyndicale (sans la CFDT) assigne Inetum

L'augmentation sans précédent des cotisations conjoints et inactifs ne passent toujours pas pour l'intersyndicale (sans la CFDT).

Après une première procédure menée par le CSE Central pour faire annuler la consultation du mois de janvier, dont l'audience se tiendra en septembre, les organisations syndicales ont décidé d'assigner Inetum pour non respect de l'accord sur la Prévoyance Santé. La fédération CFDT a refusé que sa section participe à cette action unitaire. Nous ne nous en étonnons pas mais le regrettons.

C'est d'ailleurs avec peine que les autres syndicats ont obtenu l'accord de leurs fédérations respectives.

C'est un problème de gouvernance et de démocratie interne que nous ne connaissons pas à Solidaires Informatique.

La section Inetum dispose en effet d'un budget propre, issu des cotisations de ses adhérents, pour mener ses actions. Chez nous, ce sont bien les adhérents de la section qui décident de la répartition de ce budget et des priorités, fixées en Assemblée Générale puis en Conseil Syndical tout au long de l'année.

Ce fonctionnement est notre force, et l'acronyme SUD pour Solidaires, Unitaire et Démocratique porte véritablement du sens dans notre syndicat !

CSE Sud-Ouest : le délit d'entrave fait plier la direction

Depuis la réorganisation, la Business Line I&O est gérée au niveau national. C'est donc un reporting national qui est fourni au CSE pour leur permettre de suivre l'activité économique.

Pourtant, conformément à l'accord CSE en vigueur et à la législation, ce sont bien les indicateurs de la région qui doivent être fournis à chaque CSE. Les chiffres dont nous disposons ne permettent pas en effet de suivre l'activité économique et commerciale, propre aux périmètres des CSE. Une difficulté que nous avons pourtant anticipée lors de la présentation du projet de réorganisation.

Malgré nos alertes répétées, la direction s'est déclarée dans l'impossibilité de répondre à nos demandes.

L'inspection du travail, consulté sur le sujet, nous a confortés dans notre interprétation du droit en écrivant en ces termes à la direction : *"L'organisation en BU dont le périmètre d'organisation et de gestion excède celui de l'établissement ne peut cependant pas avoir comme conséquence de priver le CSE d'établissement de ses prérogatives au titre de l'article L.2312-8, sauf à lui retirer sa compétence générale de représentation des salariés rappelée plus haut."*

Devant le refus persistant de la direction, le CSE Inetum Sud-Ouest, mené par la liste Solidaires Informatique / CGT a donc pris l'initiative de voter une procédure pour délit d'entrave en rappelant dans sa résolution que "plus de 500 salariés en 2025 relèvent désormais d'unités dont l'activité n'est pas suivie à l'échelle régionale, ce qui empêche le CSE d'exercer ses prérogatives économiques sur plus de la moitié des effectifs de son périmètre."

En CSE Central, les représentants Solidaires Informatique ont appelé les autres CSE à mener des procédures similaires pour faire plier la direction.

La direction commence à plier !

La semaine suivante, la direction prenait acte de cette décision et décidait d'engager un travail avec la commission économique pour envisager l'envoi de nouveaux indicateurs permettant de pondérer l'activité des Business Line I&O avec les contributions régionales.

C'est un premier pas, mais qui reste insuffisant pour nous permettre de faire correctement et avec sérieux notre travail en région.

La commission économique a donc demandé des documents complémentaires : suivi du télétravail et des missions éloignées, rentabilité et effectifs par projet, ...

Le travail se poursuit. Cela sera-t-il suffisant pour mettre un terme à la procédure en référé du CSE Sud-Ouest et des autres CSE à venir ?



L'intersyndicale lance la plateforme : stopbudgetbayrou.fr

Après avoir initié une pétition "budget : les sacrifices pour le monde du travail ça suffit ! " qui a déjà rassemblé + de 200 000 signatures en 2 jours, l'intersyndicale lance une plateforme

<https://stopbudgetbayrou.fr/>

qui décode les différentes mesures annoncées par le 1er ministre.

C'est un plan d'austérité d'une brutalité inédite : suppression de deux jours fériés, coupes dans les services publics, remise en cause du droit du travail, énième réforme de l'assurance chômage, gel des prestations sociales et celui des salaires des fonctionnaires comme des contractuel·les, désindexation des pensions de retraites, doublement des franchises médicales, remise en cause de la 5ème semaine de congés payés...

Le gouvernement a choisi de faire payer les travailleuses et les travailleurs, les précaires, les retraité·es, les malades.

Nous invitons les salarié·es, les privés d'emplois, les jeunes et les retraité·es à s'informer, à échanger et à partager cette plateforme ainsi qu'à faire signer la pétition intersyndicale pour demander l'abandon immédiat de ces mesures.

**BUDGET
BAYROU :
C'EST
NON !**

Le Premier ministre a présenté un
plan d'austérité d'une brutalité
inédite.

JE DEMANDE L'ABANDON DU PROJET →

Aides publiques aux entreprises privées :

**211 MILLIARDS
D'EUROS PAR AN.
SOIT 6 690 €
PAR SECONDE**

Sans conditions. Sans contrepartie. Sans effet sur l'emploi et les salaires.



Solidaires Informatique

Union Syndicale Solidaires

Vous pouvez compter sur les représentant.e.s solidaires Informatique pour vous défendre.

Rejoignez nous dans nos combats, soutenez nos actions ! Et si vous passiez le cap ? Adhérez à Solidaires Informatique

Vos interlocuteurs.rices au sein de l'UES Inetum

OUEST

Anne Oury (DS)
06.30.49.67.67
Christophe Baudry (DS)
06.88.60.75.20
Sylvia Caron (DS)
06.24.01.26.60
Pascal Guillaume (RS)
06.88.07.71.48

NORD

Guillaume Mahelle (DS)
07.77.39.30.46
Olivier Lefrancq (DS)
06.19.87.58.97
Régis Schafran (DS)
06.52.06.49.98

DSC FRANCE

Vincent Bracchetti
06.70.49.84.93
Franck Auger (adjoint)
06.99.91.88.33

EST

Christophe Schmeltzer (DS)
06.32.19.07.53

ILE-DE-FRANCE

Murielle Torres Rivas (RS)
06.83.63.28.20
Julien Schiavo (RSS)
07.66.71.77.84

RHÔNE-ALPES

Marc Aubertin (DS)
06.70.40.47.88

SUD-OUEST

Jean-Philippe Calvel (DS)
06.83.44.63.12
Laurent Larrieu (DS)
06.74.20.34.46
Aïcha Sedrini (RS)

MÉDITERRANÉE

Laure Netz (DS)
06.09.34.78.20
Jean-Michel Valers (DS)
06.62.14.25.48

Retrouvez l'intégralité de nos communications mensuelles sur le site Solidaires Informatique Inetum :

